



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le Conseil fédéral
Le portail du Gouvernement suisse

Recommandations sur l'acquisition d'un nouvel avion de combat

Berne, 30.05.2017 - La Suisse a besoin, pour la surveillance, la protection et la défense de son espace aérien, de nouveaux avions de combat et d'un nouveau système de défense sol-air. Telle est la conclusion à laquelle sont parvenus les deux groupes chargés par le chef du DDPS de se pencher sur l'évaluation et l'acquisition de nouveaux avions de combat. Le rapport du groupe d'experts, qui dresse un état des lieux général de la question de la protection de l'espace aérien, souligne la nécessité de l'interaction entre défense sol-air et avions de combat pour accomplir cette mission. Le groupe d'accompagnement a, pour sa part, formulé en tout seize recommandations destinées au chef du DDPS.

Dans les années 2020, les moyens de défense aérienne de l'Armée suisse (avions de combat, défense contre avions) parviendront au terme de leur durée d'utilisation. Dans la perspective des différents renouvellements requis, le chef du DDPS a chargé, au printemps 2016, un groupe d'experts interne au DDPS d'élaborer les fondements nécessaires à cet effet en adoptant une vision globale. Ces fondements sont désormais synthétisés dans un rapport considérant l'ensemble des aspects et reflétant les opinions de ces experts. Le chef du DDPS pourra s'y référer pour présenter le point de vue du département sur la question. Il convient toutefois de noter que les conclusions du rapport d'experts ne sauraient être considérées comme la position officielle du DDPS concernant l'acquisition d'avions de combat.

Une première partie du rapport consiste en une analyse des tendances actuelles de la conduite de la guerre aérienne et de l'évolution des moyens de défense aérienne modernes ; une deuxième partie détaille et explique les tâches qui incombent aux Forces aériennes suisses : la nécessité de disposer de moyens de défense aérienne (avions de combat et moyens de défense sol-air) pour assurer une protection durable de l'espace aérien en période de tensions et des prestations performantes dès le début des hostilités en cas de conflit armé y est mise en évidence.

Partant du niveau de prestations visé par les Forces aériennes dès 2025 et conformément à ce que le Conseil fédéral a fixé dans son concept de sécurité à long terme de l'espace aérien (rapport en réponse au postulat Galladé 12.4130) du 27 août 2014, le rapport du groupe d'experts expose en détail quatre options reposant chacune sur un degré variable de développement des systèmes de protection de l'espace aérien et en précise les avantages et inconvénients.

Le rapport présente des options tablant sur l'acquisition de 30 ou 40 avions voire 55 et même davantage, ainsi qu'une option qui envisagerait, outre l'acquisition de 20 nouveaux avions de combat, le maintien provisoire de la flotte de F/A-18 actuelle (30 avions) jusqu'à son remplacement dans les années 2030.

Le groupe d'experts est parvenu à la conclusion que le processus de modernisation des moyens de défense aérienne actuels doit démarrer urgemment. A cet effet, l'évaluation d'un nouvel avion de combat devrait commencer prochainement, avec pour objectif de pouvoir choisir le type d'avion en 2020 et demander l'octroi du crédit d'engagement dans le cadre du message sur l'armée 2022. La procédure d'évaluation est présentée de façon détaillée dans le rapport, de même que la participation possible de l'industrie pendant l'acquisition et, ensuite, l'exploitation.

Le rapport apporte un éclairage global sur la question de la mission de protection de l'espace aérien et montre aussi le rôle de l'interaction entre défense sol-air et avions de combat pour mener à bien cette mission. Les quatre options présentées prévoient un système de défense sol-air de longue portée pouvant couvrir une surface de la taille du Plateau suisse ou du territoire national entier, en fonction du nombre d'avions acquis. Après la suspension du projet DSA 2020 en mars 2016, il s'agit de relancer l'évaluation en modifiant son concept et de reprendre le plus rapidement possible les travaux en se basant sur les valeurs de référence décrites dans le rapport. L'objectif est de pouvoir proposer le crédit nécessaire à l'acquisition au plus tard dans un message sur l'armée au début des années 2020.

Groupe d'accompagnement externe : énoncé de seize recommandations

Le groupe d'experts interne était accompagné par un groupe externe au département composé d'un représentant de chacun des quatre partis gouvernementaux, ainsi que de représentants du DDPS, d'autres départements, de l'industrie et de la Société suisse des officiers.

Ce groupe avait pour tâche de se pencher sur l'évaluation et l'acquisition d'un nouvel avion de combat à un stade précoce du projet et en tenant compte de tous les aspects, notamment des interactions possibles avec la défense sol-air, d'en débattre et de contribuer à la préparation globale et transparente d'un projet d'acquisition de ce type.

Le groupe d'accompagnement a formulé seize recommandations destinées au chef du DDPS et qui lui serviront de base décisionnelle. Certaines traitent des questions suivantes : de la nécessité des nouveaux avions de combat, des capacités qu'ils devraient posséder, du financement d'une telle acquisition, de l'organisation d'une votation populaire ou encore de la pertinence de prendre en compte ou non des avions de combat russes ou chinois. Le groupe d'accompagnement s'exprime aussi sur les variantes présentées dans le rapport du groupe d'experts, sur le nombre d'avions qui devraient être achetés et sur les interactions envisagées avec la défense sol-air.

Adresse pour l'envoi de questions

Renato Kalbermatten
Porte-parole du DDPS
+41 58 464 88 75

Documents

 [Avenir de la Défense aérienne - Rapport du groupe d'experts Prochain avion de combat](#) (PDF, 5 MB)

 [Recommandations du groupe d'accompagnement sur l'évaluation et l'acquisition d'un nouvel avion de combat](#) (PDF, 58 kB)

Liens

[Dossier Sécurité dans l'espace aérien](#)

Auteur

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
<http://www.vbs.admin.ch>

Groupement de la Défense
<http://www.vtg.admin.ch>

Armasuisse
<http://www.ar.admin.ch/>

Forces aériennes
<http://www.lw.admin.ch>

Dernière modification 05.01.2016

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-66881.html>